

INTERCOMMUNALITE

- 9. Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées du 08 septembre 2023
- 10. SIAEP – convention de mandat relative aux poteaux d'incendie
- 11. Désignation ou maintien des membres représentants la Commune de Flaxlanden au sein du Comité Syndical de la Brigade Verte d'Alsace

URBANISME

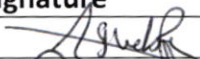

- 12. Actualisation du linéaire de la voirie communale
- 13. Demande d'urbanisme

1. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 05 octobre 2023

Le procès-verbal, expédié à tous les membres, est commenté par Madame la Maire.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

**Tableau des signatures pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil municipal de FLAXLANDEN
Séance du 05/10/2023**

Prénom et NOM	Fonction	Signature
Francine AGUDO-PEREZ	Présidente de séance	
Rozène JADOT	Secrétaire de séance	

2. Approbation de l'ordre du jour

Madame la Maire invite les conseillers à approuver l'ordre du jour, le cas échéant.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

3. Décisions modificatives sur le budget principal

Madame la Maire expose :

M. David MADINIER a fait don d'un garage préfabriqué à la commune de Flaxlanden. La valeur du garage a été estimée selon la valeur d'un bien similaire à 4 000.00€. La donation a été acceptée par Mme la Maire par arrêté n° 23-56 ; Il est nécessaire d'inscrire le bien dans l'actif de la commune.

Dans ce cadre, le trésorier demande que le conseil municipal autorise les opérations comptables suivantes :



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 OCTOBRE 2023 COMMUNE DE FLAXLANDEN

Présents :

Mme Francine **AGUDO-PEREZ**, maire
Mme Claire **BITTIGHOFFER**, adjointe
M. Maxe **PASQUIERS**, M. Christian **SCHNEBELEN**, adjoints
Mmes, Julie **KENIZOU**, Josiane **FIGENWALD**, Pascale **HOEHE** conseillères
Mrs Pascal **EHRET**, Christian **DITER**, Julien **ARBEIT**, M. Jean-Paul **ORZECH**, conseillers

Absent excusé et a donné pouvoir :

Mme Marie-Claude **KUNTZ**, adjointe
M. Alexandre **TABAK**, conseiller
Mmes Nathalie **MORTZ**, Amélie **SPANGENBERG**, conseillères

Quorum : 11

La réunion a débuté à 20 heures 50 sous la présidence de Francine AGUDO-PEREZ, Maire.
Le conseil municipal nomme comme secrétaire de séance : Rozène JADOT, adjointe administrative.

Madame la Maire salue le conseil et remercie les élus présents.

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Approbation du PV du Conseil Municipal du 05 octobre 2023
2. Approbation de l'ordre du jour

FINANCES

3. Décision modificative sur le budget principal
4. Tarifs des services communaux 2024
5. Tarifs de la régie produits divers 2024
6. Dépenses afférentes aux Fêtes et Cérémonies au compte 623

CCAS

7. Aides sociales aux particuliers

RESSOURCES HUMAINES

8. Révision des taux de cotisation au 1er janvier 2024 pour la protection sociale complémentaire risque « prévoyance »

	Chapitre	Article	Désignation	Montant crédits ouverts avant DM au chapitre	Virement	Montant crédits ouverts après virement
OPERATIONS PATRIMONIALES						
Dépenses investissement	041	21318	Autres bâtiments publics	2 500.00€	4 000.00€	6 500.00€
Recettes Investissement	041	10251	Don et legs en capital	0.00€	4 000.00€	4 000.00€

En conséquence, le Conseil :

- accepte d'apporter au budget primitif 2023 les ouvertures de crédit ci-dessus
- autorise Madame la Maire à signer les actes correspondants

Le Conseil approuve à l'unanimité.

4. Tarifs des services communaux 2024

Madame la Maire de la commune de Flaxlanden,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-22-2° et L.2331-10 L.231-4,

Vu le Code Général de la Propriétés des Personnes Publiques et notamment l'article L.2125-1,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 10 juin 2020 portant délégation de fonctions au Maire pour régler les affaires énumérées à l'article L.2122.22.2° du Code Général des Collectivités territoriales,

Considérant qu'il convient de fixer les tarifs communaux pour l'année 2024

DECIDE

Article 1 : Les tarifs municipaux sont fixés à compter du 1^{er} janvier 2024 comme suit :

LOCATION DES SALLES COMMUNALES

Salle INWILLER	
Habitants de la Commune pour 2 jours (week-end)	200.00€
Personnes ou associations extérieures pour 2 jours (week-end)	250,00€
Tarif pour 1 journée	100,00€
Charges (chauffage, eau, électricité, etc.) pour tous par jour	25,00€
Caution identique pour tous	150,00€
Caution nettoyage	120.00€